

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil six

Le dix-neufjuin à vingt et une heures

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie en séance publique
sous la présidence de Monsieur Philippe LEGRAND, Maire

Date de Convocation

13juin 2006

Date d'affichage

23 juin 2006

Etaient présents:

Monsieur LEGRAND, Maire, Mme DORISON, M.M DERUE,
BATORI, REBORD, DESFOUX Adjoints, Mesdames
DUCHESNE, LE MERRER, LENGRONNE, MM. ANTOINE,
GUILLOIS, PEYRANI et BOUET.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés:

Mme LEDUDAL représentée par Mme LENGRONNE
M. CROSNIER Bernard représenté par M. GUILLOIS

Absents:

MM. CROSNIER Jean-Pierre, JARDON et DELAITRE
Secrétaire de séance: Mme DORISON Jacqueline

Nombre de membres

En exercice 18

Présents

Votants

13

15

Monsieur le Maire informe les conseillers de l'évolution de l'étude
concernant le prolongement de la Francilienne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, réaffirme son soutien au projet
de prolongement de la Francilienne de Méry-sur-Oise à
Poissy/Orgeval ainsi que son avis défavorable au tracé dit «Nord-
Ouest de Cergy », (tracé n° 5) déjà exprimé par la motion prise le 27
mars 2006 et jointe à la présente délibération.

Objet:

Prolongement de la
Francilienne entre Cergy
Pontoise et Poissy/Orgeval

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Ph. LeGrand'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de BUTRY SUR OISE' at the top and 'Val d'Oise' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a sun, a castle, and a tree.

Ph.
LEGRAND

MOTION PRISE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
En date du 27 mars 2006

Prolongement de la Francilienne (A104)

Avis du Conseil Municipal sur le Tracé Nord-Ouest de Cergy

L'étude du prolongement de la francilienne (A 104) entre Cergy-Pontoise et Poissy-Orgeval a donné lieu à 5 tracés présentés dans les documents que vous avez reçus. Celui «dit Nord-Ouest de Cergy » nous concerne particulièrement.

La Commission Nationale de Débat Public (CNDP) a décidé d'organiser un débat public. Dans ce cadre, une douzaine de réunions publiques consacrées aux questions locales sont prévues.

Celle concernant le tracé Nord-Ouest de Cergy implantée sur notre commune se tiendra le

Mercredi 19 avril à 20 h 30
Maison de l'île à Auvers-sur-Oise

Afin d'alimenter le débat public, il est proposé que la commune donne un avis sur ce tracé:

- . il part de l'Isle-Adam pour rejoindre Gargenville en utilisant l'autoroute A13 jusqu'à Orgeval;
- . il ne relie pas Cergy-Pontoise à Orgeval, mais Méry-sur-Oise à Orgeval. Il n'a pas pour vocation de dévier Cergy-Pontoise mais d'assurer le prolongement de la Francilienne;
- . il augmente la distance à parcourir de 34 km et pourrait être utilisé par 78 00 véhicules qui effectueront donc journalièrement 2 652 000 km supplémentaires, ayant des conséquences directes sur nos ressources énergétiques et sur la pollution, donc totalement dissuasifs pour son utilisation;
- . il n'assurerait pas la desserte des populations, des collectivités, des zones d'activités économiques situées de part et d'autre de la Nationale 184;
- . le coût estimatif est de 2,1 milliards d'euros auquel il convient d'ajouter celui du doublement de l'autoroute A13 de Gargenville à Orgeval (celui-ci est déjà saturé avec 112 000 véhicules/jour) alors que les autres tracés sont estimés entre 1,1 et 1,5 milliards d'euros.

La traversée de Butry s'effectuerait par un tunnel sous l'Oise situé approximativement au niveau de la rue du Port à l'Auge et continuerait sur le plateau en tranchée ouverte.

Les conseillers, après s'être entretenu du projet concernant le tracé Nord-Ouest de Cergy, décident de donner, avec le plus de fermeté possible un avis défavorable au tracé n° 5 passant sur le territoire de la commune.